En s'arrogeant un droit de regard politique sur des recherches qui sont menées dans les universités et les laboratoires de recherche en France, la ministre Frédérique Vidal porte une atteinte majeure aux libertés académiques et s'attaque ainsi au principe fondamental de l'indépendance de la recherche scientifique. Le SNCS-FSU demande avec fermeté que le projet d'« étude » commandé par la ministre soit abandonné.

En commandant la participation du CNRS à cette « étude », la ministre Frédérique Vidal oppose des travaux de recherche effectués d'un côté dans les universités et de l'autre au CNRS, divisant la recherche publique en France qui repose sur la coopération des universités et des organismes de recherche nationaux. Le SNCS-FSU demande expressément que le CNRS ne participe pas à l'« étude » commandée par la ministre. Il rappelle qu'un état des lieux exhaustif des recherches menées dans les laboratoires du CNRS et des universités est produit tous les cinq ans par le Comité national de la recherche scientifique dans ses rapports de conjoncture et de prospective.

Considérant que la ministre Frédérique Vidal maintient ses positions et que celles-ci portent atteinte aux libertés académiques et à la cohésion de la recherche publique, le SNCS-FSU estime que la ministre Frédérique Vidal n'est plus à sa place et demande sa démission. Le SNCS-FSU considère que quiconque tiendrait des propos similaires ne serait pas à sa place au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

(1) Communiqué de presse du SNCS-FSU et du SNESUP-FSU du 17 février 2021 : Frédérique Vidal fait injonction à la recherche publique de procéder à une enquête sur l'« islamo-gauchisme » à l'Université : le SNCS-FSU et le SNESUP-FSU dénoncent cette nouvelle atteinte aux libertés académiques

https://sncs.fr/2021/02/17/cp_sncs_snesup_libertes_academiques/

***Retrouvez ce communiqué en ligne ici : ***
https://sncs.fr/2021/02/23/le-sncs-fsu-demande-la-demission-de-la-ministre-frederique-vidal/